



HYDROKIT SAS
19 RUE DU BOCAGE
LA RIBOTIERE
85170 LE POIRE SUR VIE

info.fr@hydrokit.com

Tél. +33 (0)2 51 34 10 10

APE: 3320B SIRET: 342 418 99300016 RCS LA ROCHE SUR YON

N° TVA INTRA : FR25342418993 N° EORI : FR342418993

CAPITAL SOCIAL : 488183 €

AVOIR

N° Pièce 240033344

Date 30/04/2024

N° 129681

SAS

CMS 46

ZI LA PAGANIE

ROUTE DE VIRE

46700 PUY L'EVEQUE

FRANCE

N° Client 129681
N° Commande 1919391
Commercial SEYMOUR Géraldine

Date de départ 30/04/24

FR70981594591

Mode d'expédition : Franco 450 Euros

Incoterms :

Passez à la facture électronique en vous connectant sur <https://www.hydrokit.com/verif-demat.html>
Vous avez perdu vos identifiants ? Contactez-nous au +33 251341010

Réf. Interne	Réf. client	Désignation Produit	Quantité		P.U.Brut	Remises	Montant	VA
Livré le 30/04/2024 Réf. Commande : AVR/F240029056 Notre Référence : GRC-0424-60071								
V300500800F	192127	VERIN HYDRAULIQUE 30/50 CSE 800 MM Entraxe fermé : 1000 mm • Pression maximum d'utilisation : 200 bar. • Pression d'épreuve : 300 bar. • Vitesse maximum : 0,5 m/s. • Température : -30° à + 90°C. • Huile hydraulique minérale. • Étanchéité Tige : joint à lèvres compact en polyuréthane + 1 joint radeur. • Protection : peinture d'apprêt noire RAL9005 • Tolérances : +/- 2mm et +/- 2". Nomenclature douanière : 84254200	2,000-	PCE	273,01	30%	382,22-	1

Colisage	Poids	26,16-Kg	Nb Colis
Règlement	A VOIR SUR RETOUR PIECE NR INTER 60071 ERREUR DE CDE CLIENT REF SIGAUD REIGNER ALEXANDRE		
TVA	Montant HT	Tva	Montant TVA
1	382,22-	20,00	76,44-
TOTAL H.T		382,22-	EUR
TOTAL T.V.A sur débits		76,44-	EUR
A VOTRE CREDIT		458,66-	EUR
Livré à	Adresse du payeur		
CMS 46 Zi La Paganie Route De Vire 46700 PUY L'EVEQUE FRA			

IBAN : FR76 3000 3017 4900 0201 0208 795 SOGEFRPP

Toute commande du client implique l'acceptation expresse et sans réserve de l'ensemble de nos Conditions Générales de Vente (CGV), consultables sur notre site internet www.hydrokit.com/conditions-generales-de-vente.html et dont le client reconnaît avoir eu communication et pris connaissance. Ces CGV prévoient notamment une clause attributive de compétence au Tribunal de Commerce du ressort du siège social de notre Société et une clause de réserve de propriété jusqu' à complet paiement du prix. En cas de retard de paiement à l'échéance, application d'un intérêt de retard de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur majoré d'une pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Article L.441-3 du Code de commerce). Sauf conditions particulières, pas d'escompte en cas de règlement anticipé.